DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260312-20260306-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six 12 mars à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Chauvigné en séance publique sous la présidence de :

Mr Henri RAULT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Etaient présents : 8

H. Rault, A. Coudray, P. Souchu, V. Elshout, J. Brézel, E. Chevalier, C. Duchêne, J. Hodouin,

Etaient absents : 4

M. Gazengel, S. Battais, S. Servais, T. Fretay

Etaient excusés : 2

S. Servais, T. Fretay

Monsieur Brézel a été élu secrétaire de séance

Date de convocation : 5 mars 2026

Date d'affichage : 6 mars 2026

****

Délibération 2026-03-06

Objet : Demande de subvention comité des fêtes

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée, d'un courrier émanant du comité des fêtes de Chauvigné qui sollicite de la part du conseil municipal une subvention exceptionnelle, idéalement la même que celle attribuée en 2025.
La fête aura lieu les 4 et 5 juillet 2026.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de reporter sa décision.
En effet le bilan 2025 n'étant pas détaillé, le détail sur chaque manifestation sera réclamé à l'association.
Cette demande sera réétudiée par la prochaine municipalité.

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
H. RAULT

MAIRIE DE CHAUVIGNE
ILLE-ET-VILAINE